

Accueil des Personnes en Situation de Handicap

Dans le respect du cadre légal et par solidarité, LC Conseil organise l'accueil des personnes en situation de handicap. Françoise Tattegrain, notre référente PSH, s'assure du respect des principes fondamentaux

1. Accessibilité des formations

- Les formations sont conçues de manière à être accessibles à tous.
- Des mesures sont prises pour permettre l'adaptation des rythmes, des horaires et des modalités de formation.
- Les salles et les lieux de vie sont situés au rez-de-chaussée pour faciliter l'accessibilité des locaux.

2. Compensation : une réponse individualisée

- Des aménagements sont proposés pour compenser les besoins spécifiques de chaque personne en situation de handicap.
- **Avant le début de la formation**, un entretien préalable est organisé pour identifier les besoins de chaque individu.
- **Pendant la formation**, les horaires, les rythmes et les modalités sont adaptables (temps partiel ou continu), et des outils tels que la visioconférence et les films pédagogiques sont utilisés.
- Les supports de cours peuvent être adaptés en fonction des besoins
- Des entretiens individuels sont organisés avec la référente PSH pour réguler les apprentissages.

Pendant les Périodes d'Application en Entreprise

- Pendant les PAE, la référente PSH s'assure auprès du lieu d'accueil des possibilités d'accessibilité et de compensation.